

Vous exportez/importez avec le Royaume-Uni ou vous envisagez de le faire ?

L'accord de libre-échange entre l'Union européenne et le Royaume-Uni signifie-t-il l'absence de déclaration douanière ?

Les importations sont-elles taxées ? Comment ne pas décaisser la TVA à l'importation ?

Comment prouver que mon produit est d'origine européenne ou Britannique ?

Comment s'assurer que les marchandises soient livrées dans les délais ?

OBJECTIFS

Connaitre les points-clés de la réglementation douanière nécessaires pour commercer avec le Royaume-Uni.
Connaitre les formalités des échanges commerciaux et du transport.
Savoir constituer sa check-list des actions à anticiper

PUBLIC CONCERNÉ

Personnel des services import/export et des services Douane
Personnel de l'administration des ventes export
Déclarants en douane

PRÉ-REQUIS

Aucun

PROGRAMME

1 jour, 7 heures

I – Le contexte International

L'Europe et le Royaume Uni (Angleterre, Pays-de-Galles, Ecosse, Irlande du nord)
Le BREXIT, avant/après
Le cas de l'Irlande du nord

II – Les échanges commerciaux et le BREXIT

- Ce que vous devez savoir pour commercer avec le Royaume Uni (espèce, origine, valeur, incoterms)
- Comment classer le produit dans la nomenclature douanière pour éviter les erreurs de taxation
 - Définir l'origine et provenance d'un produit afin d'éviter d'éventuelles taxes
 - Comment s'assurer qu'un produit acheté au RU est bien d'origine Britannique au sens de la réglementation douanière ?
 - Comment s'assurer qu'un produit acheté en Europe est bien d'origine Européenne au sens de la réglementation douanière ?
 - Calculer la valeur d'un produit au sens de la réglementation douanière (faut-il inclure les frais de transport, l'assurance... ?)
 - Notions sur les règles Incoterms 2020
 - Les formalités des échanges commerciaux et du transport
 - A l'importation avant l'arrivée des marchandises
 - A l'exportation avant la conclusion de la vente
 - Lors du transit des marchandises (le fonctionnement du Transit à l'import et à l'export)

III – La check-list des actions à anticiper

- Faut-il modifier l'emballage ?
 - Choisir un transitaire ou un transporteur pour effectuer les formalités de douane ou faire ses formalités en interne ?
 - Les obligations déclaratives et dédouanement (les informations à mettre dans la déclaration en douane, les produits avec une réglementation spécifique : alcool, tabac, produits agricoles, biens à caractère civil et militaire...)
 - La mise en place du processus : enveloppe logistique, frontière intelligente
 - Choisir l'auto-liquidation de la TVA ou pas : conséquences
 - Comprendre son acheteur ou son vendeur : les obligations des exportateurs/importateurs britanniques (notions)
- ### IV - L'évolution de ces règles
- Les étapes prévues par le gouvernement Britannique
 - Le mécanisme de surveillance de l'accord

DATES, LIEUX ET COÛTS

1 journée

Les 11 et 12 mars 2021 après midi

Distanciel

450€ HT par personne

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET ÉVALUATION

Animation par des experts assurant au quotidien des missions techniques auprès des entreprises, formés et qualifiés avec un suivi d'actualisation rigoureuse. Documentation : support de cours, exercices, test de connaissances de fin de formation

[<<Besoin d'aide ?>>](#)

[<<Télécharger le bulletin d'inscription >>](#)